

## SUBSIDES :—

1. Prise en considération du discours de Son Excellence, 15. La Chambre décide de se former en comité des subsides ; en comité des voies et moyens, 19. Budgets renvoyés au comité des subsides, 82, 319, 363, 426.
2. La Chambre en comité sur les subsides, 235, 261, 272, 283, 294, 309, 316, 323, 336, 350, 356, 362, 367, 402, 436, 455.
3. Comité des voies et moyens fait rapport de progrès et obtient permission de siéger de nouveau, 186, 198. Du comité des subsides, 237, 358, etc.
4. Résolutions rapportées et adoptées, 369, 370, 373, 375, 376, 377, 387, 388, 393, 397, 401, 434, 446, 465. Non adoptée, 435.
5. Résolutions remises après leur seconde lecture, 373, 338, 393, 398, 401. Adoptées ensuite, 444, 445.
6. Débat sur une motion pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens, 173, 204.
7. Résolution amendée, 393.
8. Amendements proposés à la motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides : Par M. Mills, " Que la possession simultanée des offices de ministre des Chemins de fer et Canaux et de Haut-Commissaire n'est pas convenable et que la Chambre désapprouve la continuation de cet arrangement," 271. Rejeté, 272. Par M. Paterson (Brant), qu'aucuns deniers publics ne devraient être dépensés pour défrayer les frais de déplacement d'ouvriers, artisans, commis ou travailleurs (sauf les agriculteurs) émigrant au Canada," 282. Rejeté, 283. Par M. Cameron (Huron), que cette Chambre se forme en comité général pour prendre en considération la condition, les plaintes et les demandes du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, en vue de trouver les moyens de remédier à tous griefs bien fondés et de faire droit à toutes demandes raisonnables," 293. Rejeté, 294. Par M. Davies, que le gouvernement du Canada devrait prendre des mesures, à une époque rapprochée, dans le but d'amener des négociations pour un nouveau traité assurant aux habitants du Canada et à ceux des États-Unis, les privilèges réciproques de pêche et la franchise de droits dont ils jouissent maintenant, ainsi que les franchises additionnelles réciproques dans les relations de commerce des deux pays ; et que dans ces négociations le Canada devrait être directement représenté par quelqu'un nommé par le gouvernement," 307. Rejeté, 308. Par M. Charlton, que cette Chambre voit avec regret l'augmentation considérable des fardeaux imposés au peuple par les droits de douane et l'augmentation inopportune et rapide des dépenses," 348. Rejeté, 349.

*Voies et Moyens :*

9. Chambre en comité général des voies et moyens, 19. Motion pour que la Chambre se forme en comité ; débat sur icelle interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la règle, 19, 173. Repris ; ajourné, 175. Repris ; Chambre se forme en comité général ; rapporte progrès, 186, 198. Motion pour que la Chambre se forme de nouveau en comité général ; débat sur icelle interrompu par l'appel des bills privés en vertu de la règle, 19, 204. Débat repris ; motion adoptée ; Chambre en comité général, 205-207. Quatre résolutions rapportées, 219-221. Lu la seconde fois ; première résolution adoptée ; motion que la seconde résolution soit adoptée ; amendement proposé par M. Blake, de renvoyer de nouveau la résolution au comité, avec pouvoir de réduire le droit proposé sur la poterie et la porcelaine ; rejeté, 222. Résolution adoptée ; résolution subséquente adoptée ; *ibid.* Résolutions que les droits de douanes prendront effet à une certaine date, 223. Chambre